

**COMMUNE DE LA BAZOUGE DE
CHEMERE**

(Département de la Mayenne)

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL du 08 novembre
2022**

L'an deux mil vingt-deux, le 08 novembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Laurys DALIGAULT, Adjointe

Date de la convocation du Conseil Municipal : 28 octobre 2022

Etaient présents : Aymeric DELHOMMEAU, Laurys DALIGAULT, Philippe BRIARD, Lionel RABU, Carine COLLET, Marthe CHRETIEN, Freddy GUITTER (arrivé à 20h20), Noëlla MASSEROT, Amanda FITZPATRICK, Franck LEGEAY

Absent(s) avec pouvoir : Marie MANDELLI-MARTIN (donne pouvoir à Laurys DALIGAULT)

Absen(t)s : Hervé BOUCHET

Mme Noëlla MASSEROT a été élue secrétaire.

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 08 novembre 2022

**2022-063 / CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DU CONSEIL
MUNICIPAL EN SALLE D'EXPOSITION**

Madame la Maire propose une convention de mise à disposition de la salle du conseil municipal en salle d'exposition.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ **ACCEPTÉ** la convention de la mise à disposition de la salle du conseil municipal en salle d'exposition et **CHARGE** Madame la Maire, ou son représentant, à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

2022-064 / BUDGET COMMUNE – DECISION MODIFICATIVE

AFFAIRES FINANCIERES – DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET COMMUNE

La commune de La Bazouge de Chéméré a obtenu une aide du Gal Sud Mayenne au titre de l'aménagement du bourg (Tranche 2) – Aide CAP au Led – pour la somme de 6 300 € en juillet 2021. A ce titre, l'amortissement de la subvention doit débiter au 1^{er} janvier 2022 comme l'amortissement des travaux et pour la même durée soit 30 ans.

La prévision budgétaire relative à l'amortissement de la subvention a été omise. Par conséquent, il convient de prévoir les crédits suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Article	Libellé	Recettes	Dépenses
023	Virement à la section d'investissement		210,00 €
777- 042	Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat	210,00 €	
Total de la décision modificative n° 1/22		210,00 €	210,00 €
Pour mémoire Budget Primitif 2022		882 074,45 €	882 074,45 €
Pour mémoire décision modificative n°		0,00 €	0,00 €
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		882 284,45 €	882 284,45 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Article	Libellé	Recettes	Dépenses
021	Virement de la section de fonctionnement	210,00 €	
139158-040	Amortissements		210,00 €
Total de la décision modificative n° 1/22		210,00 €	210,00 €
Pour mémoire Budget Primitif 2022		558 364,20 €	554 301,95 €
Pour mémoire décision modificative n°		0,00 €	0,00 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		558 574,42 €	554 511,95 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ **VALIDE** la décision modificative n°1 du budget Commune telle que présentée ci-dessus.

2022-065 / ACCEPTATION D'UN DON FAIT A LA COMMUNE

Madame la Maire propose que le conseil municipal accepte le don en nature du tableau nommé « LE GRAND CHEMIN » ainsi que le don numéraire, fait à la commune par Madame Yolène PERSON (article L.2242-1 du code général des collectivités territoriales).

NB : La Maire a toujours le droit, à titre conservatoire, d'accepter les dons et legs et former, avant l'autorisation du conseil municipal, toute demande en délivrance (article L.2242-4 du code général des collectivités territoriales).

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ **ACCEPTÉ** le don en nature du tableau nommé « LE GRAND CHEMIN » ainsi que le don numéraire, fait à la commune par Yolène PERSON et **CHARGE** Madame la Maire, ou son représentant, à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

DUREE ANNUELLE DU TEMPS DE TRAVAIL DE 1607h POUR UN AGENT EQUIVALENT A UN TEMPS PLEIN

Les élus demandent des éléments de clarification concernant ce point (la secrétaire va se renseigner au prêtre du CDG 53).

Il est décidé de reporter à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.

La séance est levée à 20H38